



PARTAGES

N° SPÉCIAL : **DEMEMAGEMENT** – JUILLET 2017

Bulletin d'information de la section CGTG-CHGR

EDITO

La CGTG est l'expression même des agents et reste plus que jamais une force de propositions et ceci dans l'intérêt de tous les agents et du CHGR. La CGTG va réagir fortement contre ces nouvelles dispositions qui vont diminuer les droits des salariés et des agents, dégrader leurs conditions de travail. L'annonce est faite pour geler pour l'année 2018 la valeur du point d'indice des agents de la fonction publique. Alors faisons de manière à avoir une CGTG Plus forte.

Restons vigilants et réagissons contre les mauvais traitements qui nous sont imposés, retrouvons nous afin de partager nos difficultés au travail pour établir nos revendications.

Le déménagement va avoir lieu d'après notre direction, au mois d'octobre, il faudrait qu'elle accepte de mettre en place un dialogue social constructif avec la CGTG, afin que ce transfert se fasse dans les meilleures conditions pour tous et dans l'intérêt de nos résidents. La CGTG a sollicité une audience auprès de notre direction afin qu'elle nous réponde à vos interrogations sur la faisabilité du déménagement.

Aussi notre camarade J.Claude ALONZEAU a fait valoir ses droits de départ à la retraite. La CGTG a organisé le 13 juillet un pot de l'amitié à son honneur.

H.LESUEUR

Un CAPL a eu lieu le 30/06/2017 pour ordre du jour : Titularisation de certains agents et avis sur les propositions d'avancement d'échelon.

I KA oben I PAKA ? : Mais à quand l'ouverture du nouveau site de Palais-Royal ?

En Juin 2016, la Présidente du Conseil de Surveillance nous a conviés à une grande messe pour discuter de la faisabilité d'un rapprochement du CHGR avec le CHU. Il y était dit, pour nous en convaincre, qu'une Direction commune était la meilleure porte de sortie pour les deux Centres Hospitaliers et singulièrement pour le CHGR qui y voyait, là, l'opportunité d'amortir les effets du futur déménagement sur le site de Palais-Royal.

La FSAS-CGTG (Fédération, syndicat du CHU et section du CHGR) est restée très dubitative et critique sur cette vision « fastfood » de la santé que les gouvernements, tes qu'ils soient, nous imposent depuis une trentaine d'années. Nous l'avons dit et le répétons, si cette Direction commune se met en place c'est la prise en charge de la personne âgée qui sera mise en péril. Une année est passée, pas de nouvelles ni sur cette Direction commune, ni sur le déménagement. Il faut comprendre que les deux sont liés, en tout cas dans la tête de plus d'un qui ont intérêt à agir (ou ne pas agir) pour collaborer au plan de l'État : **utiliser la proximité du nouveau CHGR et du futur CHU pour en faire un seul grand pôle hospitalier.**

Cela doit permettre à l'État de revoir à la baisse son investissement sur le CHU et considérer

Palais-Royal comme une structure accueillant des services d'activités légères du CHU, tandis que le nouveau CHU accueillerait les activités lourdes.

Quant à nos vénérables aïeux, ils seront bon pour remplir les EHPAD déficitaires, il reviendrait moins cher au Conseil Départemental d'aider financièrement les résidents que d'aider financièrement un Centre Hospitalier flambant neuf et HQE. Mais cela ne peut pas être publiquement dit car... Pas électoral du tout ! Alors on se défausse, sans le dire, sur la méthode du président le plus mal élu de la 5ème République. On espère peut-être que l'État « prendra ses responsabilités » et imposera par ordonnance l'indicible.

Ceux qui font mine de résister tout en bottant en touche sont les mêmes (en tout cas de par les méthodes) qui ont laissé faire et accompagner la fusion du Camp-Jacob et de Saint-Hyacinthe à Basse-Terre. Deux décennies plus-tard, le bébé CHBT est dans le rouge...

Mais c'est la faute à la crise pour certains et du colonialiste (le cancer absolu) pour d'autres. La crise et le colonialiste ont bon dos quand on veut détourner l'attention.

Une visite du CHSCT a eu lieu le 13 /04/2017 où il a été constaté que le système de climatisation devait être changé car en panne avant même la mise en service. La Direction s'est prononcée sur le sujet et nous apprend le coût faramineux pour le remplacement du système, soit près de 100.000€ (**Pwi a on tikaz!**). Il faut s'attendre au discours officiel de la Direction et de l'ARS sur cette situation inattendue qui *aura des conséquences certainement sur les finances du CHGR et, en conséquence, sur les moyens humains et matériels nécessaires mais aussi et surtout sur l'ouverture du nouveau site reporté sine die jusqu'à nouvel ordre*. Ou c'est une véritable malédiction ou « chini an pwa an nou ! ».

A la CGTG, nous ne sommes pas des femmes et des hommes fatalistes et croyons à l'aboutissement de tout. Pour nous, il n'est pas question que cet incident entame la capacité financière du CHGR et encore moins les moyens. Il y a une assurance qui doit prendre le relais et le, ou les fautifs devront aussi répondre. Cette affaire ne peut avoir qu'une seule et unique conséquence : **le report du déménagement mais pas à une date sans cesse reportable.**

A propos du PPCR

Le 24 Mai dernier, notre fédération a organisé une formation syndicale sur le PPCR et ses conséquences. Le PPCR, Parcours Professionnels - Carrières et Rémunérations, est une réforme libérale qui ne dit pas son nom. Cette réforme a été imposée par l'Union Européenne au nom de l'harmonisation des fonctions publiques européennes mais par le bas. Si, effectivement, il y a un sentiment de gain au départ c'est dans la longueur du temps nécessaires à évoluer dans sa carrière que les fonctionnaires auront mal. Cette réforme imposée a été validée par des syndicats

réformistes (CFDT, CFTC, UNSA, CGC...) mais la CGTG et la CGT sont foncièrement contre de par les pertes sur le long-terme qui sont à prévoir. Les syndicats réformistes, englués dans le discours comptable, prétendent que c'est pour sauver le statut du fonctionnaire, nous pensons que c'est un premier pas dans la déconstruction de ce statut tout comme l'ANI était le premier pas dans la destruction du code du travail. En tout état de cause c'est une réforme qui s'applique et la section est à la disposition des agents

pour leur expliquer les changements qui s'opèrent dans

leur carrière. Le combat doit continuer pour demain !

Cocorico ou Kokiyoiko ? Où quand le coq vend ses plumes au Diable.

Il fallait le faire, ils l'ont fait ! Notre section syndicale vous a, dernièrement, distribué le tract de nos camarades du Centre Hospitalier de Capesterre qui faisait le point sur la grève – en « intersyndicale » et mettaient les points sur les I à propos des deux protocoles signés par chaque organisation syndicale. Ce petit bout de papier semble avoir irrité plus d'un, ici, d'autant qu'ils avaient déjà commencé à crier des woulo-bravo et s'apprétaient à faire croire que si le gros lot a été gagné à Capesterre, le nirvana pouvait l'être au CHGR.

Ainsi, dans le dernier numéro de « KOK-LA », nous avons droit à la présentation, in extenso, des deux protocoles sans aucune analyse de fonds... Heureusement que, dans leur tract, nos camarades de Capesterre avaient déjà fait ce travail, qui demeure irréfutable.

Englué dans leur envie irrépressible, quoiqu'il leur en coûte, de démontrer le contraire (alors que leurs propres camarades de Capesterre ont déjà jeté l'éponge), il leur fallait faire croire que puisque leur protocole est plus long, c'est qu'il est le plus lourd, donc il pèse plus que le nôtre... Certains ont une logique de la raison que la raison ignore. Il est vrai que la nature a doté le gallinacée d'une vision asymétrique.

Eut-t-il été besoin de vendre ses plumes au diable, comme d'autres vendent leur âme, pour espérer appâter la basse-cour ? Vendre ses plumes au diable c'est se condamner à la nudité.

Fort heureusement les ténèbres ne sauraient voiler la lumière, voilà pourquoi nous en rajoutons une couche bien méritée en rééditant,

ici, le tract de nos camarades de Capesterre, afin que nul n'ignore et que s'éteigne l'art du mensonge et de la tromperie. Quant à la compromission sociale, elle s'est vérifiée nuitamment en 2009 avec JEGO et ce n'était pas la CGTG.



Après la grève au C.H.B.C.E. : la version de la CGTG !

Après un parcours revendicatif en "Intersyndical" avec l'UTS-UGTG, la CGTG-CHBCE a estimé, dès le 20 Mars dernier, qu'il fallait cesser la grève car des avancées étaient obtenues. La CGTG-CHBCE a signé un protocole d'accord discuté collectivement pendant de longues réunions. Sa décision de signer a été prise démocratiquement au sein de la section CGTG-CHBCE, parce que notre organisation se réfère toujours à ce principe et ce fut aussi le cas lorsqu'il s'est agi de rentrer en intersyndical, malgré la prudence de notre fédération et de notre confédération qui préfèrent **l'unité d'action syndicale** (*action sur des points précis et convenus d'avance*) à l'intersyndical - véritable fourre-tout pouvant virer au profit de l'initiateur...**Et c'est bien cela que nous avons pu constater !**

La CGTG-CHBCE croyait, de bonne foi, qu'unir tous les agents autour de revendications justes était la meilleure stratégie pour que la Direction et l'ARS entendent la souffrance du personnel et comprennent la nécessité d'un déménagement mieux préparé. Au lieu de cela, nous avons glissé vers un mouvement autocentré sous le fallacieux prétexte de "**majorité syndicale**". La CGTG s'est tue par discipline syndicale (*tout en gardant son identité*) mais les propos et écrits de l'UTS qui suivirent sa signature et, pire, le contenu du protocole signé par l'UTS nous oblige à une mise au point afin que nul n'ignore.

BAS LES MASQUES !

En fait, et au fur et à mesure du déroulement du mouvement, nous ne pouvions que constater que l'UTS était déjà en campagne électorale pour Décembre 2018 et cherchait à phagocyter les proches de la CGTG et éliminer la section elle-même. Tout commence, donc, sur la base d'une dénonciation de nouveau planning le 23 Janvier dernier et de plusieurs débrayages qui suivront jusqu'à la constitution de l'intersyndicale et le dépôt du préavis de grève pour le 02 Février.

Dès le début, nous découvrirons que penser - écrire un tract - faire des propositions... ne pouvaient relever que de l'organisation "majoritaire". Nous passerons sur les détails de mauvaise foi, de mensonges, de non-dits et de documents préfabriqués (*à la rue de l'assainissement*) qui nous ont conduits à être au pied du mur, plus d'une fois. Jusqu'à là, nous avons pratiqué la discipline syndicale, parce que nous bénéficions de l'encadrement de notre fédération qui nous aidait à faire avancer la négociation avec pertinence.

Cette hégémonie de l'UTS a atteint son paroxysme le jeudi 16 Mars, lors d'une des longues négociations où, alors même que deux camarades (*l'une de la CGTG et l'autre de l'UGTG*) avaient réussi à faire accepter le paiement des jours de grèves à 50% (*crime de lèse syndicat car il leur fallait les 100%*), nous avons eu droit à des pleurs et des grincements de dents, tout ça parce qu'il ne fallait pas oser contredire la pensée unique de nos "**vayan**" et autres "**gaya**".

Malgré ces soubresauts (*et bien d'autres qui ne méritent plus d'être relevés ici*) **la signature tripartite était actée tard dans la nuit, il était convenu d'aller vers les agents grévistes pour leur expliquer les avancées, au petit matin.**

Le lendemain matin, surprise ! Nous avons eu droit à un changement de discours (*ou plutôt à un retour du classique ugétégiste*) : **Nou pa adan.** C'est là, que la discipline syndicale devait laisser place à l'intelligence syndicale car trop c'était trop. **Aussi, la CGTG a signé parce qu'elle a estimé avoir eu les avancées nécessaires** (*le protocole est à la disposition de tous*) **et qu'il fallait passer à la phase préparatoire du déménagement.**

Plusieurs jours plus-tard (*puisque la grève se devait de vivre avec celle du CHU initiée par les mêmes*), en passant par du renfort venu de partout (*puisque la CGTG, si minoritaire qu'elle soit, n'y était plus*) sans compter l'impératif de trouver une issue, c'est dans un silence assourdissant qui ne ressemble pas du tout aux feux d'artifices

d'après grève de l'UGTG, qu'un protocole est signé "grâce" (???) à un facilitateur (*On dit merci au sauveur suprême, l'ami Pierrot !*) ... il fallait bien refiler l'igname chaude (à défaut de patate gwada) à quelqu'un d'autre : **Quel théâtre !!!**

PITOYABLE SPECTACLE POUR LES TRAVAILLEURS !

La CGTG doit se féliciter, qu'enfin, une issue soit trouvée mais au vu des écrits de l'UTS traitant le premier protocole (*signé par la CGTG*) de "torchon" et la section syndicale CGTG de "défaillante", nous nous devons de sortir de notre silence (*encore un reste de notre discipline syndicale*) en décryptant le nouveau protocole qui s'avère bien **moins-disant que le premier**, raison pour laquelle il n'y a eu ni feux d'artifices - ni "woulo-bwavo", car l'UTS a signé parce qu'elle était acculée et sur les rotules, victime de son "agoulougranfalisme" électoral et de son aveuglement. **Le "bôkô" perd son mordant... Il lui faut accuser un "sémafôt"**, mais ça ne sera pas la CGTG.

Il ne faut surtout pas se laisser berner par les considérants du dit protocole qui en représentent 50% pour rappeler ce que la Direction a fini par imposer : **les choses se feront selon sa méthode et sous les directives de l'ARS**. Le reste n'est que de la reformulation du premier protocole et du remplissage par des éléments déjà acquis (*planning, engagements de l'ARS et du Conseil Départemental...*) ou même proposés par la CGTG depuis la première négociation (*prétendu accord-cadre alors que nous avons proposé de se revoir pour recadrer l'organisation du transfert prévue par la Direction, ce que l'UTS avait refusé*), voire réglementaires donc opposables à la Direction (DOCUP...).

Quant au **paiement des jours de grève**, il faut bien lire entre les lignes pour se rendre compte que la Direction a désormais un pied dans la gorge des collègues car elle est en capacité de mobiliser **qui elle veut, quand elle veut, où elle veut** pour déménager. Même *France-Antilles* a moqué cette sortie de route (*directe dans le décor de la honte*) avec la chanson populaire : **Kolé-séré (Si nou té pwan tan pou nou té palé !)**. **Tout ça pour ça !**

Quand on pense que nos camarades de la CGTG-CHU ont été traités d'imbéciles, sur une radio à grande écoute, pour avoir obligé la Direction du CHU à régler le problème des contractuels une fois pour toute en 2016.... Après que ces derniers aient crû aux boniments de l'UTS en 2014 (*et bien avant*) ... Combien de SMS ont fusé après pour, comme par enchantement, s'occuper (*enfin !*) des dossiers de chacun ? **Critiquer les politiciens et faire pire qu'eux pour être "majoritaire", c'est du propre tout ça !!! Les agents sauront s'en souvenir.**

Aujourd'hui, reste à savoir quel protocole est applicable, la jurisprudence est fort intéressante sur le sujet !!!

La CGTG affirme sa fierté d'avoir vu juste et tôt... Mais plus jamais de combines avec Pyrrhus !



**Capesterre, le 14 Avril 2017,
Section syndicale CGTG-CHBCE**

Il y a-t-il un commandant à la barre du navire ?

Depuis bien des années la CGTG, ne cesse d'alerter la Direction sur la souffrance au travail au sein de l'établissement et ce dans tous les secteurs d'activité.

Travailler plus avec moins de moyens (humain et matériel).

Aujourd'hui, nous demandons de mettre les moyens nécessaires pour que les agents puissent vendre à nos personnes âgées un service de qualité (alimentation, hygiène, confort, animation...).

Client ou patient ?

La Direction a-t-elle vraiment fait la différence entre ces deux termes ?

La CGTG réclame un vrai dialogue social en tenant compte :

- Des demandes d'audience et du respect pour les organisations syndicales.
- De la nomination de certains contractuels présents depuis 10 ans qui contribuent à la prise en charge globale des Résidents avec professionnalisme.

Camarades, unissons-nous car ensemble nous serons plus forts et pourrons mieux affronter les lendemains difficiles.



Départ à la retraite de notre camarade Jean-Claude ALONZEAU

Depuis l'an dernier, notre camarade Jean-Claude avait fait valoir son droit à une retraite bien méritée. Dès le 30 Mai dernier, il peut vaquer à des occupations qui lui tenaient à cœur mais demeure intimement lié à son organisation syndicale, la CGTG, en tant que membre de la commission exécutive fédérale et de celle de la Confédération. C'est donc, à ces titres, qu'il ne manquera pas d'être présent là où la lutte l'appellera, en bon combattant pour la justice qu'il est. Ne vous étonnez donc pas de le revoir de temps en temps, c'est un homme de conviction et d'action.

La section syndicale tient, ici, à lui témoigner ses sincères remerciements pour en avoir été un dirigeant averti et opiniâtre mais aussi un ami – un camarade d'une grande valeur.

Mési Janklôd



DES VACANCES OUI MAIS PAS POUR LE COMBAT SYNDICAL

La section syndicale CGTG-CHGR souhaite à tous les agents du CHGR de passer de bonnes vacances 2017. Juillettistes, Aoûtistes, en congés ou non, c'est toujours une période de relâchement et de plaisirs en famille ou entre amis. Usez de tout mais n'abusez de rien et que chacun revienne avec force et vigueur à la rentrée de septembre. Le combat syndical n'aura pas de répit mais la rentrée sera très chaude : mouvements contre les ordonnances de Macron contre le code du travail (déjà secoué par la loi travail) – les attaques à venir contre le statut de la fonction publique – le GHT – la Direction commune – le déménagement... Mais aussi nos prochains congrès fédéral et confédéral.



**PRÉPARONS-NOUS
À LA RIPOSTE !**



Hak péké fèt san nou !